

SOUTIEN AUX CAMARADES DE GOODYEAR ATTAQUE DES LIBERTES SYNDICALES OU COMMENT APPLIQUER LE RBR A DES CAMARADES QUI SE BATTENT POUR LEUR EMPLOI ?

Montreuil, le 15 février 2016



La CGT insertion probation dénonce avec force la condamnation injuste et insensée qui a été prononcée contre les huit camarades de la CGT Goodyear. Le TGI d'Amiens les a condamnés à une peine de 2 ans d'emprisonnement dont 9 mois ferme et 5 ans de sursis avec mise à l'épreuve.

La CGT insertion probation apporte tout son soutien aux camarades de Goodyear et plus largement à tous les salariés qui se battent pour faire respecter leurs droits, alors que ceux là même qui licencient ne sont jamais inquiétés. Ce combat s'inscrit globalement dans la lutte contre toutes formes de répression des droits des salariés, contre les attaques à l'égard des militants syndicaux, contre les restrictions des libertés publiques.

La CGT insertion probation, représentant les personnels de l'administration pénitentiaire chargés de la réinsertion des personnes condamnées, est choquée et abasourdie par cette condamnation de justice qui illustre malheureusement l'absurdité et l'incohérence de la politique pénale actuelle.

Toujours plus répressive envers les plus faibles et les plus démunis : il s'agit bien d'une justice de classe. L'extension du filet pénal et la pénalisation à outrance pour répondre à des enjeux politiques de société doivent une fois de plus être dénoncées !

Alors qu'une réforme pénale qui se voulait ambitieuse et courageuse a été adoptée en août 2014, la CGT insertion probation l'a toujours martelé : cela ne va pas assez loin, et cette lamentable condamnation des 8 de Goodyear illustre bien à quel point la politique pénale ultra répressive n'a plus aucun sens !

Est-ce que des salariés qui se battent pour conserver leur emploi sont des dangereux délinquants ?

La CGT insertion probation dit **NON**

Est-ce que nous, personnels chargés de la réinsertion des personnes condamnées, pourrions aider ces camarades ?

La CGT insertion probation **S'INTERROGE!** La réinsertion est en effet notre objectif principal en tant que travailleurs sociaux. En ce sens, nos camarades, frappés de plein fouet par la violence économique de notre société capitaliste et par la violence politique de cette condamnation, auront besoin d'aide pour retrouver un emploi. Mais quel non sens !

Est-ce que nous, personnels des SPIP, allons devoir suivre et appliquer à nos camarades de Goodyear un outil d'évaluation de type RBR (Risques Besoins Réceptivité) ? Vous savez, cette théorie anglo-saxonne qui prétend prévoir le risque de récidive.

La CGT insertion probation répond **NON** car la CGT le sait : le risque de récidive est majeur !

Oui il y a un risque de récidive si la politique d'austérité et de casse des services publics se poursuit, jetant des millions de salariés dans la rue sans emploi.

Oui il y a un risque de récidive si le gouvernement continue de s'attaquer aux droits des salariés et de s'attaquer aux militants syndicaux.

Oui il y a un risque de récidive si le gouvernement continue de s'attaquer à la CGT ; car en s'attaquant à un militant, il s'attaque à toute la CGT : **la riposte s'impose !**

La CGT insertion probation était présente lors du rassemblement place de la Nation le 4 février * pour dénoncer cette condamnation politique et pour exiger la relaxe des 8 camarades de Goodyear et le retrait des poursuites judiciaires.

La lutte doit se poursuivre et s'intensifier pour défendre nos camarades ! ON LACHE RIEN ! *